Nations Unies E/ICEF/2026/10

Conseil économique et social

Distr. générale
16 avril 2026
Français
Original : anglais

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Conseil d'administration
Session annuelle de 2026
16-19 juin 2026
Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport annuel de la Directrice générale de l'UNICEF pour 2025

Résumé

Le présent rapport est le quatrième et dernier rapport annuel sur la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2022-2025 soumis au Conseil d'administration de l'UNICEF par la Directrice générale du Fonds.

Il s'accompagne de rapports sur l'application du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 et sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies[a], d'une annexe sur les fonctions et organes de contrôle indépendants de l'UNICEF, et d'un compendium des données et d'un tableau de bord des résultats.

Les éléments d'un projet de décision soumis à l'avis du Conseil d'administration figurent à la section V.

[a] Résolution A/RES/75/233 de l'Assemblée générale.

* E/ICEF/2026/9.

26-05591X (F)

Merci de recycler

I Vue d'ensemble

1. L'année 2025 a été catastrophique pour les enfants. Entre conflits armés, chocs climatiques et aggravation des inégalités, ce sont des décennies de progrès qui ont commencé à s'effriter. Aujourd'hui, un enfant sur cinq vit dans une zone de conflit ou en a fui, tandis que les violations graves des droits des enfants commises dans les conflits armés ont atteint des niveaux records, augmentant de 25 % en 2024 par rapport à l'année précédente. Parallèlement, l'instabilité économique et le recul du multilatéralisme ont affaibli les systèmes destinés à protéger les enfants. Les réductions brutales et importantes de l'aide publique au développement – estimées à 23,1 % en chiffres réels par rapport à 2024[1] – entravent la mise en œuvre de programmes vitaux, alors même que les besoins augmentent considérablement.

2. Ces pressions surviennent à un moment où les progrès en faveur des enfants sont déjà menacés. Depuis 2000, des avancées considérables ont été réalisées, la mortalité infanto-juvénile ayant notamment baissé de moitié et le nombre de cas de retard de croissance ayant diminué de 57 millions[2]. Toutefois, on assiste aujourd'hui à un recul de ces acquis. Les coupes budgétaires pourraient entraîner jusqu'à 5,4 millions de décès évitables supplémentaires chez les enfants de moins de 5 ans d'ici à 2030[3], tandis que 6 millions d'enfants de plus pourraient être contraints d'abandonner l'école d'ici à 2026[4]. À l'échelle mondiale, près des deux tiers des enfants vivent aujourd'hui dans la pauvreté, dont 412 millions dans l'extrême pauvreté. Par ailleurs, quatre enfants sur cinq sont victimes d'au moins un phénomène climatique extrême chaque année, alors que les contraintes budgétaires et l'augmentation de la dette limitent la capacité des gouvernements à réagir.

3. Dans le même temps, les besoins humanitaires ont atteint une ampleur sans précédent. En 2025, on estimait à 213 millions le nombre d'enfants qui nécessitaient une aide humanitaire, en raison des crises prolongées et de plus en plus graves frappant différentes régions, notamment à Gaza, au Soudan, au Yémen, en Ukraine et en Haïti. Deux famines ont été déclarées au cours de l'année, tandis que les attaques perpétrées contre des écoles, des hôpitaux et des travailleurs et travailleuses humanitaires ont été d'une fréquence alarmante. Partout, ce sont les enfants qui paient le plus lourd tribut, dans un contexte d'effondrement des services essentiels et de coupes budgétaires obligeant les travailleurs humanitaires à faire des choix impossibles, du fait d'un manque de ressources et de capacités.

4. Malgré ces difficultés, l'UNICEF a continué de sauver des vies à travers le monde. En 2025, le Fonds est intervenu dans 414 situations d'urgence humanitaire, dans 101 pays et territoires, tout en renforçant les systèmes nationaux afin d'assurer la pérennité des services essentiels. La fourniture de services est restée soutenue dans tous les secteurs : plus de 1,6 milliard de doses de vaccin contre la poliomyélite ont été distribuées en 2025, contribuant ainsi à une baisse de 68 % du nombre de cas

[1] Organisation de coopération et de développement économiques, « Données préliminaires de l'aide publique au développement en 2025 », disponible à l'adresse https://one.oecd.org/document/DCD(2026)8/fr/pdf.

[2] La plupart des points de données relatifs à la situation des enfants cités dans le présent document proviennent des bases de données mondiales de l'UNICEF ; voir https://data.unicef.org/.

[3] Andrea Ferreira da Silva *et al*., « Impact of Two Decades of Humanitarian and Development Assistance and the Projected Mortality Consequences of Current Defunding to 2030: Retrospective Evaluation and Forecasting Analysis » (Retombées de deux décennies d'aide humanitaire et d'aide au développement et conséquences prévisionnelles sur la mortalité, d'ici 2030, de la réduction actuelle des financements : évaluation rétrospective et analyse prévisionnelle), *The Lancet Global Health*, 2 février 2026.

[4] UNICEF, « Education aid cuts: a broken promise to children » (Réductions des aides à l'éducation : une promesse non tenue envers les enfants), New York, 2025.

depuis 2022 ; une aide pécuniaire de 559 millions de dollars a été versée à des ménages vulnérables et des intervenantes et intervenants de première ligne dans des contextes humanitaires ; des millions de personnes ont pu bénéficier de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement adaptés aux changements climatiques. L'UNICEF a élargi son champ d'action pour venir en aide aux plus vulnérables, grâce à la fourniture d'un soutien éducatif à 27,8 millions d'enfants non scolarisés, à l'apport d'une assistance à près de 10,4 millions d'adolescentes exposées au risque de mariage d'enfants et à l'expansion des programmes favorisant l'inclusion des personnes handicapées dans 139 pays.

5. Face à l'ampleur et à la complexité des défis actuels, l'UNICEF continue d'accélérer la mise en œuvre de réformes internes de grande envergure. Le Fonds s'attelle ainsi à réduire ses dépenses, à rationaliser ses opérations, à renforcer ses partenariats locaux et à moderniser ses chaînes d'approvisionnement afin de garantir que davantage de ressources parviennent directement aux enfants, des efforts en phase avec l'Initiative ONU80 et le concept de nouvelle donne humanitaire. Dans son Plan stratégique pour 2026-2029, l'UNICEF entend mettre davantage l'accent sur cinq résultats d'impact devant lui permettre d'accélérer les progrès à l'échelle de la population, dans les domaines suivants : survie et développement des enfants, apprentissage et acquisition de compétences, lutte contre la pauvreté, protection contre la violence et résilience face aux risques climatiques et environnementaux. Les partenariats et la mobilisation de ressources essentielles y occupent par ailleurs une place centrale. Compte tenu du contexte mondial difficile dans lequel il évolue, l'UNICEF s'adapte pour gagner en souplesse et en efficacité et renforcer l'application du principe de responsabilité, tout en restant fermement déterminé à venir en aide à chaque enfant, partout dans le monde.

6. Les enjeux pour les enfants ne sauraient être plus clairs. À une époque marquée par l'augmentation des besoins et la réduction des ressources, le monde risque de tourner le dos aux plus jeunes et aux plus vulnérables. En cas d'inaction, les conséquences se mesureront en vies perdues, en apprentissages manqués et en avenirs compromis. L'UNICEF appelle les gouvernements et ses partenaires à réagir sans tarder afin de préserver les investissements en faveur des enfants, de défendre les droits de ces derniers et de veiller à ce qu'aucun d'entre eux ne soit laissé pour compte.

II. Résultats obtenus pour chaque Groupe d'objectifs

7. Après quatre ans de mise en œuvre du Plan stratégique, et malgré les défis considérables posés par la conjonction de plusieurs crises, l'UNICEF a atteint un taux de réalisation supérieur à 80 % dans 15 des 18 domaines de résultats. Seul le domaine de résultats relatif à l'accélération des progrès en vue d'éliminer le VIH/sida a fait l'objet d'un score inférieur à 60 %. Malgré la mise en place de nouvelles stratégies mondiales, telles que celle des objectifs 95-95-95 et l'Alliance mondiale pour mettre fin au sida chez les enfants, des lacunes structurelles et opérationnelles ont ralenti le progrès. En tout, 70 % des objectifs du Plan stratégique ont été atteints ou presque, 10 % accusent du retard et 20 % sont loin du compte.

A. Groupe d'objectifs 1 : chaque enfant, y compris chaque adolescent, survit, s'épanouit et a accès à une alimentation nutritive, à des soins de santé primaires de qualité, à des soins attentifs et à des fournitures essentielles

8. Parallèlement à la baisse spectaculaire de la mortalité des enfants de moins de 5 ans et du retard de croissance, la mortalité maternelle mondiale a diminué d'environ

un tiers depuis l'année 2000, tandis que, de nos jours, la vaccination permet de sauver près de 4,2 millions de vies par an.

9. Pourtant, les améliorations sont fragiles et inégales, et de nombreux pays sont encore loin d'atteindre les objectifs de développement durable liés à la santé et à la nutrition. La baisse de la mortalité infanto-juvénile a ralenti, et la couverture vaccinale – bien que partiellement remontée après les perturbations découlant de la pandémie de COVID-19 – reste inférieure aux objectifs mondiaux, tandis que le nombre d'enfants « zéro dose », c'est-à-dire des enfants n'ayant reçu aucun vaccin, a atteint 14,3 millions en 2024, contre 12,9 millions en 2019. On estime que 150 millions d'enfants souffrent d'un retard de croissance et que 43 millions souffrent d'émaciation. Pour la première fois, le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés et d'adolescents touchés par l'obésité dépasse celui des enfants en insuffisance pondérale. Un enfant de moins de 5 ans sur quatre se trouve dans une situation de pauvreté alimentaire sévère, ce problème constituant un facteur déterminant de la malnutrition et entravant le progrès.

10. En 2025, l'UNICEF a œuvré à la réalisation du Groupe d'objectifs 1 dans 148 pays, dépensant au total 3,33 milliards de dollars, dont 1,94 milliard pour l'action humanitaire. L'organisation a ainsi atteint 29 des objectifs relevant de ce Groupe, avec des taux de progression supérieurs à 90 % dans six domaines de résultats sur huit. C'est pour l'indicateur de résultats relatif aux pays mettant en œuvre des approches multisectorielles en matière de santé mentale des personnes ayant la charge d'enfants que les progrès ont été les plus lents, bien que le nombre de ces États soit passé de 41 en 2022 à 59 en 2025. Des investissements et des ressources humaines supplémentaires sont nécessaires pour renforcer le soutien à la santé mentale de ces personnes, qui en ont crucialement besoin afin d'apporter aux enfants les soins attentifs requis pour leur permettre de s'épanouir pleinement.

11. Dans plus de 130 pays, l'UNICEF a collaboré avec le gouvernement pour renforcer la résilience des systèmes de soins de santé primaires, en mettant l'accent sur la prestation de soins au niveau communautaire, sur les partenariats visant à optimiser le financement et sur la transformation numérique. L'organisation a soutenu la fourniture à grande échelle de soins vitaux : 39 millions d'accouchements ont eu lieu dans des établissements de santé et 51,9 millions d'enfants ont bénéficié de services de prise en charge intégrée des maladies du nouveau-né et de l'enfant. L'UNICEF a contribué au renforcement des capacités au niveau national, en aidant les gouvernements à former 4,8 millions de soignants. La vaccination des enfants « zéro dose » a constitué un axe prioritaire des efforts visant à élargir l'accès aux soins de santé primaires, dans le cadre notamment de la campagne de « grand rattrapage » menée par l'UNICEF et ses partenaires dans 36 pays.

12. L'UNICEF a aidé 63 pays à mieux se préparer aux urgences sanitaires et a collaboré avec ses partenaires pour renforcer les capacités mondiales de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise dans le secteur de la santé publique. Au cours d'une année marquée par plusieurs urgences sanitaires simultanées, notamment des flambées de choléra, d'Ebola, de variole simienne (mpox) et de rougeole, le Fonds a soutenu les interventions menées face aux épidémies dans 119 pays. En Angola, l'UNICEF a formé des interprètes en langue des signes afin de transmettre des informations précises sur la prévention du choléra aux communautés sourdes. Par ailleurs, plus de 38,6 millions d'enfants ont été vaccinés contre la rougeole dans 29 pays faisant face à une situation d'urgence humanitaire, l'objectif fixé à 27 millions ayant ainsi été dépassé, ce qui porte à 512,4 millions le nombre total d'enfants vaccinés dans des contextes humanitaires et de développement depuis 2022.

13. En tant que premier acheteur de vaccins au monde, l'UNICEF a fourni en 2025 3,2 milliards de doses à 103 pays, pour un montant global de 2,4 milliards de dollars,

ce qui porte à 12,2 milliards le nombre total de doses fournies pour la période 2022-2025. Les actions de plaidoyer de l'UNICEF ont contribué à la mobilisation de 9 milliards de dollars de promesses de dons en faveur de Gavi, l'Alliance du Vaccin, en 2025, tandis que l'Initiative pour l'autonomie en matière de vaccins, prolongée jusqu'en 2030 et bénéficiant d'une dotation renforcée, a permis un préfinancement de 226,4 millions de dollars dans 35 pays. L'UNICEF a notamment fourni 54 millions de doses de vaccin contre le papillomavirus humain dans le cadre de campagnes soutenues par Gavi, et a contribué à l'introduction de 27 nouveaux vaccins dans les programmes nationaux de vaccination.

14. À la fin de l'année 2025, sur 37 pays prioritaires en matière de VIH, 33 avaient renforcé leurs services pédiatriques, tous avaient adopté des méthodes de diagnostic innovantes, tous avaient mis en place des politiques visant à éliminer la transmission mère-enfant à la fois du VIH et de la syphilis, et 33 avaient progressé sur le plan de la prévention combinée, grâce notamment à des mesures de prophylaxie préexposition.

15. Afin de contribuer à une meilleure santé des adolescentes, l'UNICEF a aidé les pays à renforcer les mesures de prévention du VIH destinées aux filles, ainsi qu'à garantir la prise en compte, dans les structures de soins de santé primaires et les établissements scolaires, des questions de santé sexuelle et reproductive et des droits connexes, de santé mentale et de soutien psychosocial, de lutte contre les maladies non transmissibles et de prévention des blessures. La mobilisation de la population et la participation des jeunes, grâce notamment à des modèles animés par des pairs, ont permis d'accélérer le recours aux services proposés.

16. L'UNICEF a renforcé la fourniture de services de santé mentale et de soutien psychosocial par les structures de soins de santé primaires dans 46 pays, contre 39 en 2023, en développant les capacités du personnel de première ligne et en améliorant les dispositifs d'aiguillage entre les établissements de soins de santé primaires, les écoles, les systèmes de protection de l'enfance et les plateformes communautaires. L'envergure des activités menées a plus que doublé, 7 millions d'enfants, d'adolescentes et adolescents et de personnes s'occupant d'eux en ayant bénéficié rien qu'en 2025, ce qui porte le nombre total de bénéficiaires depuis 2022 à 23,2 millions.

17. En 2025, 91 pays avaient lié la question du développement de la petite enfance au domaine des soins de santé primaires, contre 65 en 2022. Au cours de cette période, la proportion d'enfants âgés de 24 à 59 mois dont le développement était en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial est restée stable, s'établissant à environ deux tiers dans les 72 pays pour lesquels des données étaient disponibles. En 2025, plus de la moitié des enfants (dans les 78 pays pour lesquels des données étaient disponibles) bénéficiaient d'activités d'éveil du jeune enfant et d'une prise en charge adaptée de la part des personnes en ayant la charge.

18. En 2025, 70 pays ont accru la résilience de 11 624 établissements de santé, grâce à l'installation de panneaux solaires, à l'amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène et à la gestion des déchets, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2024. En tout, 45 pays ont pris des mesures pour lutter contre les dangers liés à la pollution atmosphérique et à l'exposition au plomb pour la santé et le bien-être des enfants, soit une augmentation de près de 40 %, en s'attelant notamment à renforcer la communication sur les risques, la législation environnementale, le contrôle du respect des normes et les capacités pertinentes.

19. L'UNICEF a soutenu la mise en œuvre de programmes visant à améliorer la nutrition de la mère et de l'enfant dans 122 pays, en intensifiant ses efforts pour accroître l'accès des enfants à des aliments nutritifs et abordables ainsi qu'à des services nutritionnels essentiels et à des pratiques de soins positives, l'accent étant mis sur la prévention de la malnutrition et le renforcement des systèmes alimentaires. Les politiques, programmes et services visant à prévenir le retard de croissance ont

bénéficié à 423 millions d'enfants de moins de 5 ans dans 81 pays, contre 356 millions dans 89 pays en 2022.

20. L'initiative First Foods Africa, fruit d'une collaboration entre les secteurs public et privé, a favorisé les dépenses d'investissement auprès de fabricants locaux en vue d'accroître la production et la commercialisation de premiers aliments nutritifs, en s'appuyant sur l'expérience de l'UNICEF en matière de production locale d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi. Afin d'encourager la production et la consommation d'aliments nutritifs, l'organisation a mené des actions de plaidoyer auprès des gouvernements, auxquels elle a par ailleurs apporté son soutien pour améliorer les politiques réglementaires et budgétaires en matière d'alimentation – sur le plan notamment de l'étiquetage alimentaire, de la commercialisation, de la reformulation des produits, des taxes et des subventions, et de l'alimentation à l'école.

21. En 2025, les services de prévention, de dépistage et de traitement de l'émaciation ont bénéficié à 255 millions d'enfants dans 54 pays (contre 182 millions dans 57 pays en 2022), dont 9 millions ont reçu un traitement vital contre une forme sévère de cette affection (contre 7 millions auparavant). Les approches communautaires ont permis à des millions d'enfants supplémentaires d'être soignés à moindre coût et plus près de chez eux. Les travailleurs et travailleuses communautaires et les familles ont été formés à la détection de la malnutrition à l'aide d'outils simples, tels que des brassards à code couleur servant à mesurer la circonférence du bras à mi-hauteur.

22. L'UNICEF a fourni plus de 76 000 tonnes d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi – d'une importance vitale – à l'appui de programmes de nutrition mis en œuvre à l'échelle nationale dans 68 pays. Il a en outre collaboré avec ses partenaires afin de réduire les obstacles commerciaux liés à l'approvisionnement en produits nutritionnels et d'élargir l'accès aux traitements contre l'émaciation, avec le soutien du Fonds pour la nutrition de l'enfant, dont il est à la tête. Au titre de ce fonds, 94,7 millions de dollars ont été consacrés à des interventions à fortes retombées en matière de nutrition, dont 18,9 millions de dollars dans le cadre du programme de doublement des investissements nationaux destinés à l'achat de produits nutritionnels. Le fonds a également servi à financer un mécanisme de doublement des investissements à hauteur de 50 millions de dollars pour l'achat de compléments alimentaires riches en micronutriments destinés aux femmes enceintes.

23. En tant que coprésident du groupe d'examen des actions sur l'émaciation infantile, l'UNICEF a tiré parti de son rôle de chef de file, ainsi que de ses capacités de communication et de plaidoyer, en collaboration avec les gouvernements, le secteur privé, les donateurs et des organisations non gouvernementales, pour améliorer l'efficacité et la pérennité des services fournis dans le cadre du Plan d'action mondial de l'ONU contre l'émaciation des enfants. L'organisation a publié son cadre d'action pour la nutrition de l'enfant et l'action climatique (UNICEF Framework for Child Nutrition and Climate Action) afin d'aider les décideurs politiques et les professionnels à lutter contre la malnutrition causée par les chocs climatiques, et elle a présenté l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue par les jeunes enfants (Early Childhood Food Insecurity Experience Scale), visant à suivre en temps réel l'accès des enfants à la nourriture dans les contextes fragiles et les situations de crise humanitaire.

24. En 2025, les politiques, programmes et services visant à prévenir l'anémie, le surpoids et d'autres formes de malnutrition ont bénéficié à 158 millions d'enfants en âge d'être scolarisés et d'adolescents dans 92 pays, contre 116 millions dans 63 pays en 2022. L'UNICEF s'est efforcé de venir en aide aux adolescentes non scolarisées dans leurs communautés même, en leur fournissant chaque semaine des compléments de fer et d'acide folique, contribuant ainsi à rétablir, après la pandémie de COVID-19, la portée des actions menées.

25. À l'avenir, les efforts visant à renforcer les systèmes de soins de santé primaires seront principalement axés sur la fourniture d'un soutien au personnel de santé communautaire ; sur la mise en place de systèmes de santé numériques gérés par les autorités nationales ; sur l'élargissement de l'accès aux produits de base, grâce au programme d'accélération de la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (Maternal, Newborn and Child Health Accelerator) ; sur l'adoption d'approches multisectorielles menées par des pairs et axées sur la communauté et les adolescentes et adolescents ; sur le financement durable. L'UNICEF encouragera les initiatives visant à favoriser au niveau local le développement de moyens de subsistance et la création de marchés propices à la production d'aliments abordables, nutritifs et durables pour les enfants, telles que l'initiative First Foods Africa, et appuiera l'adoption de solutions destinées à lutter à la fois contre la dénutrition, le surpoids et l'obésité. Des mécanismes de financement innovants et mixtes, tels que le Fonds pour la nutrition de l'enfant, ainsi que la coordination avec les principaux partenaires de l'ONU, notamment le Programme alimentaire mondial, en ce qui concerne la dénutrition infantile, permettront de soutenir cette expansion.

B. Groupe d'objectifs 2 : chaque enfant, y compris chaque adolescent, apprend et acquiert des compétences pour l'avenir

26. Les progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable n° 4 restent lents et sont nettement en deçà des attentes, tandis que les systèmes éducatifs sont soumis à des crises concomitantes entravant le droit des enfants à une éducation de qualité. Selon les dernières estimations, 273 millions d'enfants et d'adolescentes et adolescents n'étaient pas scolarisés en 2024, soit une baisse de moins de 1 % depuis 2015[5]. En 2024, les chocs climatiques ont perturbé la scolarité de 242 millions d'élèves dans 85 pays[6], 234 millions d'enfants touchés par des crises ayant par ailleurs besoin d'un soutien scolaire d'urgence[7]. Ces pressions, associées à un sous-investissement chronique et à une pénurie d'enseignantes et enseignants, aggravent la crise de l'apprentissage. Dans 48 pays à revenu faible ou intermédiaire, il a été constaté que plus de 90 % des enfants ne parvenaient pas à reconnaître les lettres et leurs sons ni à lire des mots simples au niveau attendu après trois ans de scolarité[8].

27. En 2025, l'UNICEF a œuvré à la réalisation du Groupe d'objectifs 2 dans 143 pays, dépensant au total 1,56 milliard de dollars, dont 0,85 milliard pour l'action humanitaire. L'organisation a ainsi atteint sept des objectifs relevant de ce Groupe, avec des taux de progression supérieurs à 80 % dans les deux domaines de résultats. C'est pour l'indicateur de résultats relatif aux programmes soutenus par l'UNICEF en matière d'engagement civique que les progrès ont été les plus lents, en raison d'un manque de ressources. Les pays qui ont investi dans la participation des jeunes, notamment le Brésil et l'Ukraine, ont obtenu des résultats significatifs.

[5] Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, « Out-of-school rate » (Taux de non-scolarisation), disponible à l'adresse https://education-estimates.org/out-of-school/.

[6] UNICEF, « Learning interrupted: Global snapshot of climate-related school disruptions in 2024 » (Interruption de l'apprentissage : aperçu mondial des perturbations scolaires liées au climat en 2024), New York, 2025.

[7] Éducation sans délai, « State of education for crisis-affected children and adolescents: access and learning outcomes – global estimates 2025 update » (Situation de l'éducation des enfants et des adolescents touchés par des crises : accessibilité et résultats de l'apprentissage – estimations mondiales, mise à jour de 2025), New York, 2025.

[8] Crawford, Michael, *et al*., « Inadequate foundational decoding skills constrain global literacy goals for pupils in low-and middle-income countries » (L'insuffisance des compétences de base en décodage freine la réalisation des objectifs globaux en matière d'alphabétisme chez les élèves des pays à revenu faible ou intermédiaire), *Nature Human Behaviour*, vol. 9, n° 1, janvier 2025.

28. En 2025, l'organisation s'est attachée à élargir l'accès à un enseignement de qualité, à renforcer les systèmes éducatifs et à préserver la continuité de l'apprentissage, en dépit de chocs de plus en plus fréquents. Dans 90 pays, 27,8 millions d'enfants non scolarisés (près de la moitié en Afrique subsaharienne et 51 % de filles), dont des adolescentes et adolescents, ont reçu un soutien en matière d'accès à l'éducation, portant à 178 millions, dans 132 pays, le nombre total d'enfants bénéficiaires de ce type de services durant la période 2022-2025. La proportion d'enfants vivant dans des situations d'urgence humanitaire qui ont profité d'une aide est passée de 29 % en 2022 à 33 % en 2025, tandis que celle d'enfants migrants, réfugiés et déplacés est passée de 8 % à 11 % au cours de la même période.

29. En 2025, 57 % des pays avaient mis en place des systèmes éducatifs inclusifs et tenant compte des questions de genre, contre 47 % en 2022. Des progrès ont pu être réalisés grâce à de solides bases dans les domaines de l'éducation de la petite enfance et de l'inclusion du handicap, bien que des contraintes juridiques et politiques aient entravé l'inclusion des réfugiés et des migrants.

30. Grâce à un outil de suivi des actions d'apprentissage fondamental (Foundational Learning Action Tracker), à un dispositif de mesure des acquis dans l'enseignement primaire en Asie du Sud-Est (Southeast Asia Primary Learning Metrics) et au module 2.0 des Enquêtes en grappes à indicateurs multiples, relatif aux compétences fondamentales d'apprentissage, l'UNICEF a aidé des gouvernements à renforcer leurs systèmes d'évaluation, l'utilisation des données et la qualité de l'enseignement. En tout, 63 % des pays concernés (soit 45 pays au total) disposaient de systèmes nationaux d'évaluation efficaces, contre 56 % en 2022. Cette augmentation s'est traduite par des progrès concrets en matière d'apprentissage. En Jordanie, 73 % des élèves syriens participant au programme « Reading Recovery » ont vu leurs compétences en lecture s'améliorer.

31. Malgré un contexte difficile, 34 % des pays bénéficiant du soutien de l'UNICEF ont atteint tous les objectifs liés à l'amélioration des systèmes de formation du corps enseignant en 2025, les progrès réalisés ayant notamment trait au perfectionnement professionnel des enseignantes et enseignants, à la gestion des établissements scolaires et aux mécanismes de responsabilisation. En tout, 97 pays ont intégré le sujet de la santé mentale et du soutien psychosocial dans les formations. Les investissements réalisés dans la formation ciblée des enseignants, la mise à jour des programmes et la promotion d'une pédagogie centrée sur l'enfant ont permis d'améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage au niveau préscolaire dans 40 % des pays. Le rapport mondial sur l'éducation et la protection de la petite enfance (Global Report on Early Childhood Care and Education), élaboré en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, a attiré davantage l'attention des décideurs politiques sur l'éducation préscolaire et mis en lumière la pénurie mondiale – atteignant 6 millions – d'enseignantes et enseignants à ce niveau.

32. L'UNICEF a renforcé son soutien à l'intégration – dans les programmes scolaires nationaux – de compétences transférables, numériques, écologiques, entrepreneuriales et préparant à l'emploi pour les adolescentes et adolescents, ainsi qu'au renforcement des parcours d'apprentissage alternatifs en vue de la réinsertion scolaire ou de la transition vers le monde du travail. En 2025, 48 % des pays avaient mis en place des approches holistiques en matière de compétences, dépassant ainsi l'objectif de 42 %. Grâce aux partenariats relevant de l'initiative « Génération sans limites », des programmes d'insertion professionnelle ont par ailleurs été étendus à l'échelle régionale.

33. Il a été constaté que 29 % des pays avaient mis en place des solutions d'apprentissage numérique efficaces, contre 9 % en 2021. En 2025, plus de 13,6 millions

d'enfants (dont 54 % de filles), répartis dans 71 pays, ont eu accès à l'éducation par l'intermédiaire de plateformes numériques telles que le Passeport pour l'apprentissage (Learning Passport). Les données récoltées ont montré que l'adoption de solutions numériques sûres et de grande qualité conduisait à l'amélioration des capacités et des résultats scolaires des enfants. Le cadre EdTech for Good et le Passeport pour l'apprentissage ont été reconnus comme établissant des normes mondiales en matière d'outils d'apprentissage numériques inclusifs et évolutifs. Quatorze gouvernements ont produit des manuels scolaires numériques accessibles au moyen de logiciels libres de l'UNICEF basés sur l'intelligence artificielle, qui, à la fin 2025, avaient bénéficié à près de 2 millions d'enfants, dont 442 826 enfants en situation de handicap, et plus de 90 000 enseignantes et enseignants.

34. En 2025, 61 % des pays disposaient de mécanismes favorisant efficacement la participation des élèves et de la communauté, contre 49 % en 2022. L'UNICEF est parvenu à mobiliser 20 millions d'adolescentes et adolescents, contre 16 millions en 2023, dont plus de 1 million – contre 345 000 en 2022 – se trouvaient dans des situations humanitaires.

35. Grâce à la fourniture d'un soutien visant à renforcer les capacités de direction locales et à promouvoir l'adoption de stratégies de planification, de préparation, d'intervention et de relèvement adaptées aux risques, le nombre de pays disposant de systèmes éducatifs résilients et aptes à faire face aux chocs climatiques, aux conflits et à d'autres perturbations est passé à 44, contre une proportion de 23 % en 2022. L'UNICEF a aidé les gouvernements de 98 pays à intégrer les thèmes du climat, de l'énergie, de l'environnement, des compétences vertes et de la réduction des risques de catastrophe dans leurs systèmes éducatifs, 42 d'entre eux ayant par ailleurs renforcé la formation des enseignantes et enseignants en matière de connaissance du climat et de développement durable.

36. À l'avenir, l'UNICEF entend mettre l'accent sur les systèmes nationaux d'évaluation et la fourniture d'un soutien aux éducateurs, afin de renforcer l'apprentissage de base, tout en misant sur des solutions technologiques pour l'éducation sûres et évolutives, une utilisation responsable de l'intelligence artificielle et une participation significative des enfants, y compris des adolescentes et des adolescents, ainsi que des communautés. L'organisation militera en faveur d'un financement accru et équitable de l'éducation, par l'intermédiaire de l'aide publique au développement et de sources nationales. Les efforts visant à renforcer les capacités nationales en matière de planification tenant compte des risques, d'infrastructures résilientes aux changements climatiques et de financements flexibles seront essentiels pour garantir la continuité de l'apprentissage.

C. Groupe d'objectifs 3 : chaque enfant, y compris chaque adolescent, est protégé contre la violence, l'exploitation, les mauvais traitements, la négligence et les pratiques néfastes

37. Malgré la réalisation de progrès notables depuis l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant, en 1989, la plupart des objectifs de développement durable ayant trait à la protection de l'enfance sont encore loin d'être atteints. La conjonction de crises multiples, le recul des normes en matière de droits des enfants, les dangers du monde numérique et la criminalité organisée sont autant de facteurs qui aggravent les risques interdépendants pesant sur le droit des enfants à la protection.

38. La violence à l'égard des enfants reste omniprésente et systémique. À l'échelle mondiale, une fille ou une femme sur cinq et environ un garçon ou un homme sur sept ont subi des violences sexuelles pendant leur enfance. Étant donné que 19 % des femmes âgées de 20 à 24 ans dans le monde vivent en union ou se sont mariées avant

l'âge de 18 ans, il faudrait que les progrès soient 20 fois plus rapides pour mettre fin au problème des mariages d'enfants d'ici à 2030[9]. Bien qu'environ 75 % des enfants de moins de 5 ans aient été enregistrés à la naissance, l'enregistrement universel des naissances d'ici à 2030 demeure un objectif lointain.

39. En 2025, l'UNICEF a œuvré à la réalisation du Groupe d'objectifs 3 dans 157 pays, dépensant au total 0,93 milliard de dollars, dont 0,59 milliard pour l'action humanitaire. L'organisation a ainsi réalisé 13 des objectifs relevant de ce Groupe, avec des taux de progression atteignant presque ou dépassant 90 % dans deux domaines de résultats sur trois. C'est pour l'indicateur de résultats relatif à l'élimination des normes sociales et des normes de genre discriminatoires ainsi que des pratiques néfastes, par l'intermédiaire de plateformes communautaires, que les progrès ont été les plus lents, la réduction des financements ayant conduit certains pays qui avaient contribué à l'obtention de meilleurs résultats les années précédentes à privilégier des interventions plus ciblées.

40. L'UNICEF a continué de promouvoir l'amélioration des dispositifs de protection de l'enfance comme la stratégie la plus efficace pour prévenir les violations et y répondre dûment. Ceux-ci, de même que le personnel des services sociaux et les systèmes judiciaires, ont ainsi été renforcés dans 147 pays. Depuis 2022, le nombre de pays dotés de systèmes de protection de l'enfance bien établis est passé de 1 à 7, celui de pays dotés de systèmes judiciaires spécialisés de 31 à 41, et celui de pays disposant de systèmes d'assurance-qualité pour le personnel des services sociaux de 41 à 48. En 2025, 63 pays disposaient de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de santé interopérables, à des fins d'enregistrement universel des naissances, l'UNICEF ayant par ailleurs contribué à l'enregistrement de plus de 217 millions d'enfants entre 2022 et 2025.

41. Les programmes d'éducation parentale mis en œuvre avec le soutien de l'UNICEF ont touché 17,9 millions de parents et de personnes ayant la charge d'enfants en 2025, soit un résultat supérieur à l'objectif fixé de 5,1 millions, dont 3,8 millions rien qu'aux Philippines. Les services de santé mentale et de soutien psychosocial dispensés par les secteurs de la protection de l'enfance et de l'éducation ont bénéficié à 46,7 millions d'enfants, d'adolescentes et adolescents, de parents et de personnes ayant la charge d'enfants. S'il a été possible d'en élargir la portée, c'est grâce au renforcement du développement de la main-d'œuvre, au déploiement d'efforts d'intégration au niveau des systèmes, et à l'organisation d'activités de suivi et d'interventions fondées sur des données probantes.

42. En partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Programme mondial visant à mettre fin aux mariages d'enfants et le Programme conjoint sur les mutilations génitales féminines ont soutenu l'adoption d'une approche multisectorielle dans la lutte contre les pratiques néfastes à grande échelle. En 2025, plus de 894 000 filles et femmes de 19 pays ont eu accès à des services de prévention et de protection liés aux mutilations génitales féminines, leur nombre ayant ainsi plus que doublé par rapport à 2022. Près de 10,4 millions d'adolescentes dans 50 pays ont bénéficié de mesures de prévention et de soins en lien avec la lutte contre le mariage d'enfants, tandis que 19,2 millions de personnes dans 67 pays ont participé à des dialogues communautaires visant à remettre en question les normes sociales et les normes de genre discriminatoires. Depuis 2022, les services de prévention, de prise en charge et de protection liés au mariage d'enfants et aux mutilations génitales féminines ont aidé plus de 50 millions de filles et de femmes.

[9] UNICEF, « Is an End to Child Marriage within Reach? » (La fin des mariages d'enfants est-elle à portée de main ?), UNICEF, New York, 2023, p. 10 et 15.

43. En 2025, l'UNICEF a aidé 4,5 millions d'enfants touchés par la violence à accéder à des services de santé, d'aide sociale, de justice et d'application de la loi dans 112 pays. L'organisation s'est associée au FNUAP et à Save the Children afin de coordonner les efforts visant à lutter contre les actes de violence basée sur le genre et de violence à l'égard des enfants facilités par la technologie. L'UNICEF a par ailleurs coorganisé le Congrès mondial sur la justice avec les enfants, auquel ont participé environ 7 000 acteurs du secteur judiciaire.

44. Les programmes de protection de l'enfance ont bénéficié à près de 10 millions d'enfants migrants. Les investissements dans la transformation numérique ont permis de renforcer la prise en charge des cas liés à la protection de l'enfance. Ainsi, 78 % des enfants ciblés par l'UNICEF (688 317) ont reçu un accompagnement individuel dans 71 pays, tandis que plus de 121 000 enfants non accompagnés ou séparés de leur famille ont fait l'objet d'une protection de remplacement et reçu un soutien en vue de leur regroupement familial. Les programmes d'intervention, de prévention et d'atténuation des risques liés à la violence de genre dans les situations d'urgence ont bénéficié à près de 10,9 millions de personnes (dont 296 711 personnes en situation de handicap), dans 70 pays.

45. Dans plus de 20 pays, l'UNICEF a continué de tenir un rôle central en matière de surveillance et de signalement – par l'ONU – des violations graves commises contre des enfants dans les conflits armés. En tout, 64 % des enfants ciblés ayant précédemment été associés à des forces ou groupes armés ont fait l'objet de mesures de protection ou d'aide à la réintégration. Les actions de prévention ou de prise en charge des victimes ont bénéficié à plus de 4,8 millions d'enfants vivant dans des zones touchées par des mines terrestres et d'autres armes explosives. L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire, codirigée par l'UNICEF, a mené un plaidoyer visant à mettre en lumière les conséquences des réductions budgétaires et des changements intervenus dans le système humanitaire, appelant tous les acteurs à donner la priorité aux enfants et à leur protection en période de crise.

46. En 2025, 74,2 millions de personnes ont eu recours à des canaux sécurisés pour signaler des cas d'exploitation et d'abus sexuels, l'UNICEF ayant renforcé les mesures de protection au niveau institutionnel et communautaire afin de prévenir ce fléau et d'y faire face. En tant que responsable mondial du Protocole des Nations Unies sur la prise en charge des victimes, l'organisation a renforcé les mécanismes interinstitutionnels de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, grâce à la fourniture de conseils techniques, de formations et d'un soutien direct aux pays.

47. À l'avenir, l'UNICEF s'attellera en priorité à mettre en place des solutions à fort impact qui répondent aux besoins immédiats en matière de protection, tout en brisant les cycles intergénérationnels de violence, grâce notamment à la fourniture d'un soutien aux parents, à l'instauration d'environnements scolaires sûrs et stimulants et à la mise à disposition de services d'intervention et d'accompagnement. L'organisation œuvrera à renforcer les systèmes inclusifs de protection de l'enfance, par l'intermédiaire d'un personnel de première ligne dédié aux services sociaux et à la justice, à promouvoir une réforme des mécanismes de prise en charge en vue de prévenir les séparations familiales et de mettre fin aux placements en institution, et à encourager l'enregistrement immédiat des naissances, fondement de l'identité juridique des enfants, en tirant parti des liens établis entre les différents secteurs sociaux et d'une numérisation sûre et rentable pour aider les systèmes à répondre aux besoins de tous les enfants.

D. Groupe d'objectifs 4 : chaque enfant, y compris chaque adolescent, a accès à des services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène sûrs et équitables, et vit dans des conditions climatiques et environnementales sûres et durables

48. Bien que des progrès considérables aient été accomplis ces 10 dernières années s'agissant d'élargir l'accès à une eau potable gérée de façon sûre, ainsi qu'à des services d'assainissement et à des services élémentaires d'hygiène, le nombre de personnes étant privées de ces éléments dans les pays à faible revenu a augmenté. La stagnation des budgets publics consacrés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène et la baisse de l'aide publique au développement ont entraîné un déficit de financement de 46 % entre les montants nécessaires et les ressources disponibles[10]. En conséquence, 2,1 milliards de personnes ne disposent toujours pas d'eau potable gérée de façon sûre, 3,4 milliards de personnes ne disposent pas d'installations sanitaires gérées de façon sûre et 1,7 milliard de personnes n'ont pas accès à des installations de base leur permettant de se laver les mains à l'eau et au savon.

49. Les effets de plus en plus marqués des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement entravent l'accès aux services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène, ainsi qu'à d'autres services essentiels, et font peser de graves menaces sur les enfants, dont l'organisme en pleine croissance est moins bien armé que celui des adultes pour faire face à la situation. Près de 2 000 enfants de moins de cinq ans meurent chaque jour des suites de problèmes de santé liés à la pollution atmosphérique, tandis qu'un enfant sur trois présente un taux élevé de plomb dans le sang. L'exposition à de tels risques pendant l'enfance peut avoir des retombées à long terme. En l'absence de systèmes essentiels à la protection des enfants, les aléas climatiques entraînent des conséquences tragiques, et ce sont les enfants vivant dans la pauvreté, dans des contextes fragiles et dans des zones exposées aux catastrophes qui sont les plus touchés.

50. En 2025, l'UNICEF a œuvré à la réalisation du Groupe d'objectifs 4 dans 154 pays, dépensant au total 1,24 milliard de dollars, dont 0,88 milliard pour l'action humanitaire. L'organisation a ainsi atteint 14 des objectifs relevant de ce Groupe, avec des taux de progression supérieurs à 80 % dans les trois domaines de résultats. C'est pour l'indicateur de résultats relatif à l'augmentation des dépenses annuelles – à partir de diverses sources – dans le secteur de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène que les progrès ont été les plus lents, bien que 40 pays aient enregistré des avancées.

51. En 2025, l'UNICEF a réalisé des progrès significatifs en ce qui concerne la fourniture d'un soutien direct pour la mise en place de services sûrs d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène. Plus de 17 millions de personnes (dont 1,1 million en situation de handicap) ont désormais au moins accès à des services d'assainissement de base, plus de 34 millions de personnes (dont 2,4 millions en situation de handicap) ont accès à l'eau potable, et plus de 15 millions de personnes (dont 893 000 en situation de handicap) ont accès à des services élémentaires d'hygiène. Plus de 5 500 écoles et 2 800 établissements de santé ont bénéficié d'un soutien pour atteindre un niveau de base quant à la prestation de services de ce type.

52. En 2025, la fourniture d'un soutien direct dans les situations d'urgence humanitaire a permis de garantir un accès à l'eau potable à plus de 36 millions de personnes et des services d'assainissement à 7 millions d'autres. Depuis 2022, 35 pays

[10] UNICEF, Organisation mondiale de la Santé et ONU-Eau, *Analyse et évaluation mondiales d'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable : état des systèmes d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène – point sur la situation dans le monde en 2025*, 2025.

ont intégré des approches axées sur le lien entre l'action humanitaire et le développement dans leurs programmes relatifs à l'approvisionnement en eau, à l'assainissement et à l'hygiène, ce qui constitue une avancée décisive en ce qui concerne l'utilisation de l'eau à des fins d'édification de la paix et de renforcement de la résilience dans les contextes fragiles et les situations de conflit. En tout, 50 pays ont bénéficié d'un appui pour intégrer les questions de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans leurs politiques nationales en matière de climat, l'objectif étant de disposer de systèmes opportuns conçus pour résister aux aléas climatiques et environnementaux.

53. Durant la période 2022-2025, l'UNICEF s'est employé à renforcer les systèmes relevant du secteur de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène, en mobilisant des ressources financières additionnelles dans 27 pays et en soutenant des stratégies nationales de financement chiffrées et inclusives pertinentes dans 21 pays. L'organisation a étudié divers modes de financement novateurs, reposant notamment sur l'utilisation d'un mécanisme relatif aux programmes d'assainissement (Sanitation Programme Facility), qui vise à réunir des donateurs fiables et des institutions financières internationales afin de permettre à 50 millions de personnes d'accéder à des services d'assainissement en Afrique subsaharienne.

54. Les programmes soutenus par l'UNICEF ont permis d'améliorer la santé et l'hygiène menstruelles de près de 9 millions de femmes et d'adolescentes en 2025 (dont 273 211 en situation de handicap), portant le nombre total de femmes et de filles ayant bénéficié d'une aide en la matière entre 2022 et 2025 à 46,3 millions (dont 1,17 million en situation de handicap). Les activités menées ont notamment porté sur la fourniture de matériel, l'instauration de conditions garantissant l'intimité et la sécurité dans les établissements, la mise en œuvre de programmes pertinents en milieu scolaire et la réalisation d'interventions visant à faire évoluer la société et à modifier les comportements. En collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé, l'UNICEF a conduit l'élaboration de rapports axés sur les questions de genre dans le cadre du Programme commun de suivi pour 2025, en soulignant la nécessité de développer des indicateurs et des cadres de suivi spécifiques au genre.

55. L'organisation a étendu ses programmes liés au climat et à l'environnement à 129 pays, contre 37 en 2021. Au total, 89 pays, contre 33 en 2021, ont mis en œuvre des programmes ou des politiques multisectoriels visant à accroître la résilience des enfants face aux changements climatiques, aux dangers environnementaux et aux risques de catastrophe. Grâce à un renforcement des actions de plaidoyer, de l'engagement politique et de l'assistance technique, 99 pays, contre 69 en 2024, ont adapté leurs cadres nationaux en matière de climat, d'environnement et de gestion des risques de catastrophe – sur le plan notamment des contributions déterminées au niveau national et des plans nationaux d'adaptation – afin de mieux y tenir compte des besoins des enfants. L'UNICEF a collaboré avec 109 gouvernements pour renforcer la résilience des enfants face aux catastrophes, contre 60 en 2021, dépassant ainsi l'objectif fixé à 72.

56. En 2025, des solutions fondées sur les énergies renouvelables ont été déployées dans 121 pays, avec l'installation de 1 767 systèmes d'eau alimentés par l'énergie solaire dans 70 pays, portant le nombre total de systèmes de ce type mis en place depuis 2022 à 8 529. La même année, l'UNICEF a aidé le Gouvernement pakistanais à installer 675 systèmes photovoltaïques, destinés à produire une énergie fiable permettant de garantir l'approvisionnement en eau potable, le bon fonctionnement des établissements de santé et la fourniture de services éducatifs à 1,8 million d'enfants.

57. Le progrès a été rendu possible par la collecte de données et d'éléments factuels et une analyse des risques plus solides. En tout, 89 pays ont mené à bien des études d'impact multisectorielles sur les changements climatiques et l'environnement, et 78 ont renforcé leurs outils d'analyse des risques axés sur les enfants, contre 25 en

2021. L'UNICEF a encouragé le développement d'un outil d'intelligence artificielle destiné à l'émission d'avis précoces de sécheresse, ainsi que d'un intégrateur de données universel regroupant des données issues de diverses sources dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, afin de permettre des évaluations et des interventions en temps quasi réel.

58. Avec le soutien de l'UNICEF, 108 pays ont favorisé la participation des jeunes à l'élaboration des politiques, à l'entrepreneuriat et à des activités de promotion de la durabilité, contre 102 en 2024. Dans le cadre de l'initiative Green Rising, plus de 14,5 millions de jeunes se sont mobilisés à travers le monde pour mener à bien des actions de volontariat en faveur de l'environnement.

59. Pour l'avenir, l'UNICEF est d'avis que la mise en avant de questions ayant trait au climat, à l'environnement et à la réduction des risques de catastrophe dans les programmes de développement et d'aide humanitaire, qui ne cessent d'évoluer, exige une grande capacité d'adaptation et un engagement stratégique. Au vu des demandes croissantes d'assistance technique, en particulier dans les contextes de vulnérabilité, la cohérence institutionnelle et l'accès à des modèles de soutien évolutifs sont indispensables. L'organisation entend renforcer l'analyse des données et des risques ; étudier les incidences, les coûts et les avantages des actions menées afin de mobiliser des ressources et de favoriser une mise à l'échelle ; encourager l'appropriation des programmes par les pays et l'harmonisation des politiques ; atteindre des objectifs ambitieux en matière d'accès à l'eau, d'assainissement et d'hygiène, éléments essentiels de la lutte contre les effets des changements climatiques.

E. Groupe d'objectifs 5 : chaque enfant, y compris chaque adolescent, a accès à une protection sociale inclusive et vit à l'abri de la pauvreté

60. Depuis l'année 2000, le taux de pauvreté touchant les enfants à l'échelle mondiale a diminué d'environ un tiers, 20 pays allant jusqu'à réduire de moitié la pauvreté multidimensionnelle des enfants[11]. Ces progrès montrent que la pauvreté touchant les enfants n'est pas une fatalité, mais les avancées réalisées au niveau international demeurent fragiles et inégales. Les enfants sont deux fois plus exposés que les adultes au risque de vivre dans une situation de pauvreté à la fois extrême et multidimensionnelle[12], et des millions d'entre eux n'ont pas accès à divers services essentiels, ayant trait notamment à la santé, à la nutrition, à l'éducation, à la protection sociale, au droit à un logement décent, à l'eau et à l'assainissement. Bien que les systèmes de protection sociale se soient développés au cours de la dernière décennie, plus de trois enfants sur quatre dans le monde n'en bénéficient toujours pas. Dans les zones en proie à un conflit, l'extrême pauvreté touchant les enfants a augmenté, plus de la moitié d'entre eux en étant victimes – soit cinq fois plus que dans les autres pays[13].

61. En 2025, l'UNICEF a œuvré à la réalisation du Groupe d'objectifs 5 dans 157 pays, dépensant au total 0,61 milliard de dollars, dont 0,30 milliard pour l'action humanitaire. L'organisation a ainsi atteint six des objectifs relevant de ce Groupe, avec des taux de progression supérieurs à 80 % dans les deux domaines de résultats.

[11] UNICEF, « Cross-Sectoral Partnerships and Solutions to End Child Poverty: Lessons and Actions » (Solutions et partenariats intersectoriels pour mettre fin à la pauvreté touchant les enfants : enseignements et mesures à prendre), manifestation parallèle organisée en marge du deuxième Sommet mondial pour le développement social, 5 novembre 2025.

[12] UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2025 : Mettre fin à la pauvreté touchant les enfants – Notre impératif commun*, UNICEF Innocenti – Centre mondial de la recherche et de la prospective, Florence (Italie), novembre 2025, p. 6.

[13] Ibid., p. 45.

C’est pour l’indicateur de résultats relatif aux transferts en espèces soutenus par l’UNICEF que les progrès ont été les plus lents, en raison du resserrement budgétaire et de la réduction des programmes nationaux d’indemnité pour enfants à charge.

62. En collaboration avec les gouvernements, ses partenaires des secteurs public et privé ainsi que des institutions financières internationales, l’UNICEF a contribué de façon ciblée et différenciée à l’amélioration des méthodes employées par les pays pour mesurer la pauvreté touchant les enfants, à l’inclusion des droits des enfants dans les budgets publics, au renforcement de la gouvernance locale, et au développement de programmes de protection sociale inclusifs et résistants aux chocs. La présentation du rapport intitulé « La situation des enfants dans le monde 2025 : Mettre fin à la pauvreté touchant les enfants – Notre impératif commun », lors du Sommet social du Groupe des 20 (G20) tenu en Afrique du Sud, a placé la réduction de la pauvreté touchant les enfants au cœur des préoccupations internationales.

63. Il a été constaté que des systèmes nationaux permettant de mesurer régulièrement la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle des enfants étaient en place dans respectivement 94 et 87 pays, contre 68 et 72 pays en 2024. Dans 44 pays, la mesure de la pauvreté touchant les enfants a servi de base à l’élaboration de plans et de programmes nationaux de développement destinés à lutter contre ce fléau.

64. Les progrès accomplis en matière de financement en faveur des enfants ont mis en évidence la demande croissante de réformes de la gestion des finances publiques qui soient axées sur l’enfance, ainsi que la nécessité d’élargir la marge de manœuvre budgétaire et d’accorder une priorité accrue aux dépenses sociales réalisées dans l’intérêt des enfants. En 2025, 93 pays ont renforcé les pans de leurs budgets consacrés au secteur social, notamment à la protection sociale, contre 91 pays en 2024. L’UNICEF a intensifié les efforts déployés pour aider les gouvernements de 98 pays – contre 85 pays en 2024 – à mobiliser des ressources au niveau international et dans le secteur privé en vue de la prestation de services sociaux, ce qui a conduit à l’obtention de résultats concrets dans le domaine.

65. Il a été constaté que 90 pays disposaient de systèmes de protection sociale adaptés aux enfants, dont la robustesse allait de modérée à forte, ce qui témoignait des améliorations continues réalisées en matière de législation, de financement, de couverture et de coordination intersectorielle, ainsi que concernant le développement de systèmes de données et le renforcement des capacités d’exécution. Grâce à des systèmes de protection sociale intégrés et à une coordination multisectorielle, 89 pays – contre 56 en 2021 – ont élargi l’accès aux soins et le développement de politiques favorables à la famille, prévoyant notamment l’octroi d’aides financières pour la garde d’enfants et le droit à des congés parentaux rémunérés.

66. En tout, 69 pays, contre 22 en 2021, ont renforcé le volet de leurs programmes de protection sociale relatif aux questions de genre, et 80 pays, contre 77 en 2024, ont renforcé celui qui avait trait à l’inclusion des personnes handicapées. Avec le soutien de l’UNICEF, le Bénin a mis en œuvre un programme intitulé Cash Plus Care (Faaba), qui a permis à 148 132 filles de recevoir des transferts en espèces les aidant à rester scolarisées et à échapper au mariage précoce.

67. Les capacités de réaction en cas de crise se sont améliorées, 34 pays étant désormais en mesure d’apporter rapidement une aide en matière de protection sociale aux enfants dans les situations de crise humanitaire, contre 26 pays en 2024. Les programmes d’aide en espèces soutenus par l’UNICEF ont bénéficié à près de 70 millions de ménages. L’organisation a débloqué un montant total de 559 millions de dollars, à savoir 322 millions de dollars d’aide humanitaire pécuniaire qui ont bénéficié à 0,9 million de foyers et 237 millions de dollars de primes en espèces versées aux travailleuses et travailleurs de première ligne.

68. À l'avenir, un ensemble ciblé de mesures particulièrement efficaces – portant notamment sur l'importance accordée aux enfants dans les systèmes de protection sociale et le financement public, ainsi que sur le développement de parcours économiques inclusifs pour les jeunes – sera déployé pour étendre la portée des interventions ayant montré le plus grand potentiel de réduction de la pauvreté touchant les enfants à l'échelle de la population. Ces mesures viseront avant tout à élargir la couverture des indemnités pour enfant à charge et à en améliorer l'adéquation, à accroître la résistance des systèmes face aux chocs, et à assurer une prise en compte plus systématique des droits des enfants dans les budgets publics et les politiques budgétaires.

III. Renforcement de la performance institutionnelle au moyen de stratégies d'appui à l'exécution des programmes et aux capacités de l'organisation

69. Les efforts déployés par l'UNICEF afin de mettre en œuvre ses stratégies de transformation et investir dans les facteurs favorisant sa performance institutionnelle ont sans conteste largement contribué à l'obtention des résultats décrits ci-avant. On trouvera dans les sous-sections ci-après des exemples des résultats les plus importants obtenus pour les différents Groupes d'objectifs, de plus amples détails étant par ailleurs disponibles dans les annexes au présent rapport.

Protection des droits des enfants

70. Pour contrer le recul toujours plus marqué des normes en matière de droits des enfants, l'UNICEF a continué, en 2025, de promouvoir et de renforcer la reconnaissance, dans les mécanismes de l'ONU relatifs aux droits humains, du statut des enfants en tant que titulaires de droits à part entière. Le Fonds a ainsi défendu les droits des enfants aux niveaux mondial, régional et national, notamment par l'intermédiaire de la Troisième Commission de l'Assemblée générale et d'autres instances de l'ONU.

71. L'UNICEF a présenté 45 exposés thématiques ou spécifiques à certains pays au Conseil des droits de l'homme, et 95 % de ses bureaux de pays ont appuyé le suivi des recommandations formulées par le Comité des droits de l'enfant, contre 84 % en 2021. Plus de 60 % des bureaux de pays ont par ailleurs collaboré avec des institutions indépendantes spécialisées dans les droits des enfants, contre 45 % en 2021.

72. Les actions de sensibilisation ont favorisé l'adoption de lois, réglementations, politiques, budgets et pratiques tenant compte des besoins des enfants dans de nombreux pays, en particulier sur les thèmes de l'accessibilité, la disponibilité et l'équité des vaccins (93 pays), de l'éducation (112 pays), de la santé mentale (101 pays) et de l'accès à l'eau, du climat et de l'environnement (121 pays). En 2025, l'organisation avait aidé plus de 41,8 millions d'U-Reporters à travers le monde à partager des informations et à s'engager dans des actions de plaidoyer.

Mobilisation des communautés et ajustement des normes et pratiques

73. En 2025, l'UNICEF s'est employé à renforcer les systèmes nationaux favorisant la participation des adolescents et des jeunes dans 69 pays. Au total, 67 % des bureaux de pays ont atteint les objectifs fixés par l'organisation en matière de mobilisation des communautés, d'évolution de la société et de modification des comportements. L'UNICEF a mis en œuvre des stratégies sectorielles sur ces thématiques dans 119 pays, notamment pour stimuler la demande de vaccins, améliorer l'accès aux services vitaux lors des urgences de santé publique, prévenir la violence à l'égard des enfants, soutenir les parents, promouvoir une discipline positive et encourager les comportements protecteurs.

74. Le renforcement à grande échelle des capacités des agents de première ligne – au moyen d'activités mettant l'accent sur l'égalité des genres, dans 70 pays, et sur l'inclusion des personnes handicapées, dans 91 pays – a contribué à la prise en compte des adolescentes et des enfants handicapés dans les systèmes nationaux. En République bolivarienne du Venezuela, l'UNICEF s'est associé à des organisations de personnes handicapées afin d'adapter son programme mondial de formation pour l'inclusion du handicap destiné aux agents de première ligne. Des interventions visant à favoriser l'évolution de la société et la modification des comportements, menées dans 117 pays, ont permis de s'attaquer aux obstacles rencontrés par les enfants handicapés et leurs familles.

75. Dans 92 pays, des programmes à grande échelle ont été mis en œuvre pour lutter contre les rôles et pratiques instaurant des discriminations fondées sur le genre chez les enfants. Les adolescentes ont contribué à la recherche de solutions et à la mobilisation de leurs pairs par l'intermédiaire du Groupe consultatif mondial des filles leaders et de POWER4Girls, une nouvelle initiative ayant permis d'élargir des programmes fondés sur des données probantes et axés sur les filles, au bénéfice de 5,4 millions de filles et de plus de 11 millions de personnes, dans 15 pays. L'UNICEF a publié son Plan d'action 2026-2029 pour l'égalité des genres, nouvelle feuille de route mondiale visant à favoriser des changements systémiques en faveur des filles et des femmes, dans lequel il s'est engagé à consacrer au moins 15 % de ses dépenses aux priorités des filles et des femmes.

Renforcement des données relatives aux enfants

76. L'UNICEF a continué d'aider les organismes nationaux de statistique à mener auprès des ménages des enquêtes portant sur la plupart des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable en lien avec les enfants. En 2025, 71 pays ont procédé à ce type d'activités dans le cadre du programme d'Enquêtes en grappes à indicateurs multiples soutenu par l'UNICEF, à savoir le plus grand programme mondial d'enquêtes encore en place à fournir des données comparables à l'échelle internationale sur les résultats obtenus pour les enfants et leur famille en matière de santé, de démographie, d'éducation et de protection. L'organisation a mobilisé plus de 112 millions de dollars de fonds nationaux et internationaux pour financer la réalisation d'enquêtes sur les enfants auprès des ménages. Les efforts visant à placer les données relatives aux enfants au cœur des initiatives de réforme d'ONU80 se sont poursuivis, en partenariat avec les principales entités des Nations Unies et la Banque mondiale.

Mise à profit de l'innovation et de la transformation numérique

77. L'UNICEF s'est efforcé de définir et de déployer à grande échelle des solutions innovantes pour relever d'importants défis ayant trait aux enfants. Le Venture Fund a élargi son champ d'action, le nombre de bénéficiaires étant passé de 31,7 millions en 2022 à plus de 115 millions en 2025, et catalysé des investissements représentant en moyenne 12 fois le montant du financement initial. L'UNICEF s'est appuyé sur l'expertise technique, la crédibilité et l'influence de partenaires tels qu'Arm, Google, OpenAI, la LEGO Foundation et la Global Video Game Coalition pour renforcer ses capacités d'exécution.

78. En tant que cofondateur de la Digital Public Goods Alliance, l'UNICEF a promu des systèmes ouverts et interopérables, en phase avec les priorités nationales, permettant ainsi la fourniture de services numériques relatifs aux enfants plus sûrs, plus résilients et meilleur marché. L'organisation a renforcé la gouvernance numérique et la cybersécurité, mené des recherches concernant les répercussions de l'intelligence artificielle sur les enfants et exploité le potentiel de cette nouvelle technologie pour accélérer l'obtention de résultats, par l'établissement de directives,

de dispositifs de gouvernance, de répertoires de cas d'utilisation, de supports de connaissances et de modèles de collaboration.

Partenariats avec les entreprises

79. L'UNICEF a renforcé son engagement stratégique auprès des entreprises. L'organisation a entamé des discussions avec des sociétés multinationales sur les modes de financement novateurs, le climat et les crises humanitaires lors de la réunion annuelle du Forum économique mondial, tenue à Davos (Suisse), et elle a diffusé des messages de mobilisation et de plaidoyer par l'intermédiaire de l'Alliance mondiale pour la santé des femmes du Forum, dont le conseil d'administration compte parmi ses membres la Directrice générale.

80. Les actions de sensibilisation menées par les bureaux de pays et les comités nationaux pour l'UNICEF ont contribué à améliorer les politiques et les réglementations relatives aux pratiques de fonctionnement dans 36 pays. Plus de 12 000 entreprises ont réaffirmé leur engagement à tenir compte des retombées de leurs politiques et pratiques sur les droits des enfants. L'UNICEF a publié des lignes directrices destinées à aider les entreprises à évaluer les répercussions de l'environnement numérique sur ces mêmes droits et à en rendre compte.

Facilitation de l'accès aux fournitures essentielles

81. Au cours de la période 2022-2025, l'UNICEF s'est appuyé sur une approche couvrant l'intégralité de la chaîne d'approvisionnement pour gérer 23,9 milliards de dollars d'achats à l'échelle mondiale. En 2025, les achats ont atteint un total de 5,7 milliards de dollars – à savoir 3,8 milliards utilisés pour l'acquisition de biens et 1,9 milliard pour le recours à des services – dont 1,44 milliard destiné à l'achat de fournitures visant à soutenir l'action humanitaire dans 67 pays.

82. L'organisation a mobilisé plus de 20 millions de dollars pour élargir l'accès aux technologies d'assistance. Dans 92 pays, 933 594 enfants en situation de handicap ont reçu des équipements d'assistance et des produits favorisant l'inclusion. Le Fonds de l'UNICEF pour les enfants handicapés, lancé en 2025, a recueilli 1 million de dollars de contributions de la part du secteur privé afin de promouvoir l'inclusion du handicap, notamment grâce à l'accès aux technologies d'assistance.

83. L'UNICEF a collaboré avec le Secrétariat de l'ONU et le Programme alimentaire mondial afin de proposer une approche intégrée de la gestion des chaînes d'approvisionnement de l'ONU dans les environnements complexes, l'objectif étant d'en améliorer l'efficacité et l'envergure. Faisant fond sur la collaboration interinstitutionnelle actuelle et sur le concept de nouvelle donne humanitaire, le nouveau modèle permettra de tirer parti des atouts existants pour mettre en place un système d'approvisionnement coordonné et harmoniser la logistique à l'échelle mondiale et au niveau national.

Renforcement de la collaboration avec les partenaires des Nations Unies

84. Dans le cadre de l'initiative ONU80, l'UNICEF a collaboré avec le Cabinet du Secrétaire général, le Bureau de la coordination des activités de développement et d'autres entités afin de traduire les options de réforme en solutions concrètes et adaptées aux besoins des pays, qui permettent de réduire les chevauchements et de renforcer la responsabilité partagée. Le Fonds a activement contribué à six lots de travaux du plan d'action de l'Initiative ONU80 du Secrétaire général, dont un qu'il a codirigé, et a aidé à l'élaboration de propositions concrètes concernant les chaînes d'approvisionnement intégrées, les services partagés et les bases de données communes.

85. L'UNICEF a insisté sur le rôle central joué par les descriptifs de programme de pays, instruments clés de responsabilisation alignés sur les priorités fixées au niveau

national en faveur des enfants et sur l'orientation stratégique générale définie dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies. L'organisation a fondé l'architecture des rapports et des récapitulatifs des résultats obtenus dans le cadre de son Plan stratégique pour 2026-2029 sur les mandats issus de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

86. Dans le cadre de son soutien au concept de nouvelle donne humanitaire, l'UNICEF a collaboré avec le Comité permanent interorganisations afin de veiller à ce que les activités de réforme placent les enfants, ainsi que les systèmes qui les protègent, au cœur de l'action humanitaire. Dans ce contexte, des efforts concertés ont notamment été déployés pour donner la priorité au programme de l'organisation sur les appels lancés en faveur de l'action humanitaire pour les enfants (Humanitarian Action for Children appeals), pour simplifier la coordination par groupe sectoriel et pour encourager les autorités nationales et les partenaires de développement à s'atteler à régler les problèmes de développement à long terme en même temps qu'ils fournissent une aide d'urgence.

Mobilisation des ressources

87. Dans un contexte de contraction structurelle des financements consacrés au développement, les recettes de l'UNICEF ont atteint 8,1 milliards de dollars en 2025, soit une baisse de 2 % par rapport au montant effectif pour 2024, avec un écart marqué entre les secteurs public et privé. Pour ce qui est du secteur privé, les résultats obtenus par l'UNICEF ont été parmi les meilleurs de son histoire, une croissance soutenue ayant été enregistrée pour l'ensemble des canaux de collecte de fonds, en particulier en ce qui concerne la collecte numérique et les dons d'héritages. L'écosystème du secteur privé, soutenu par les comités nationaux, les bureaux de pays et les bureaux régionaux, s'est montré résilient. Les mécanismes de financement innovants ont joué un rôle de plus en plus important, notamment dans le cadre de l'instrument mis à l'essai par la Banque mondiale et du Fonds Dynamo autorenouvelable.

88. En ce qui concerne le secteur public, le maintien d'accords pluriannuels et l'adoption de mesures ponctuelles d'atténuation ont permis d'assurer une certaine stabilité des résultats, malgré une baisse de l'aide publique au développement. Les ressources de base (ressources ordinaires) ont atteint 1,5 milliard de dollars en 2025 (19 % des recettes totales), celles qui provenaient secteur public (6 % des recettes totales du secteur public) ayant chuté à leur plus bas niveau depuis près de deux décennies, bien en deçà du seuil de 30 % fixé dans le pacte de financement. Les recettes provenant de fonds thématiques flexibles sont tombées à 331 millions de dollars (5 % du total des ressources autres que les ressources de base), soit un résultat nettement inférieur à l'engagement de 15 % prévu dans le pacte de financement.

89. Bien que la diversification des sources de financement entraîne une résilience accrue, l'obtention d'un financement prévisible et flexible de la part du secteur public demeure indispensable. L'UNICEF souligne encore une fois qu'une structure de financement équilibrée et durable est essentielle pour soutenir le système des Nations Unies, laquelle doit englober les ressources de base, les fonds thématiques propres à une institution, les fonds de financement communs interinstitutions et les contributions préaffectées, conformément au pacte de financement.

Renforcement du contrôle, de la gestion des risques et de l'efficacité

90. L'UNICEF a renforcé les cadres réglementaires et opérationnels destinés à ses partenaires financiers. La clarification des rôles et des processus de prise de décision, ainsi que l'adoption d'approches plus cohérentes pour informer les donateurs sur les questions ayant trait à l'intégrité, ont permis à l'organisation de mieux gérer les risques liés aux partenariats et d'accroître la confiance et l'assurance de ses

partenaires financiers. L'UNICEF s'est employé à consolider son cadre de protection des données à caractère personnel, en proposant des formations et des séances d'orientation à son personnel, en répertoriant les activités qui supposaient le traitement de telles données et en réalisant des études d'impact sur la protection des données dans le contexte de ses programmes, ses initiatives numériques et ses partenariats.

91. La centralisation des services responsables des finances, des ressources humaines, des états de paie, de la formation internationale et de l'assistance à la clientèle a permis des gains de temps et une économie des ressources, les bureaux de pays pouvant ainsi se concentrer sur la mise en œuvre des programmes. L'UNICEF a renforcé le recours aux données et à l'analyse dans ses services partagés à l'échelle mondiale, ce qui lui a permis d'améliorer la prévision de la charge de travail et d'optimiser les effectifs, de perfectionner les analyses de l'efficacité des programmes de pays et d'appuyer la deuxième ligne de défense et les mécanismes de surveillance des risques. L'uniformisation des processus, les méthodologies de gestion allégée, et l'automatisation ont aidé les services centralisés à atteindre un niveau de productivité plaçant l'UNICEF dans le premier quartile des performances du secteur privé. L'organisation a fait part des enseignements tirés de son expérience en matière de prestation de services partagés avec le système des Nations Unies, en vue de l'élaboration d'une feuille de route commune sur la question.

Maintien d'une culture institutionnelle positive et inclusive

92. En mars 2025, année marquée par des crises concomitantes et une lourde pression budgétaire, l'UNICEF a entrepris une restructuration en profondeur, tout en veillant à conserver un personnel compétent et animé par des valeurs fortes, condition *sine qua non* de la continuité des opérations. Le nombre de fonctionnaires titulaires d'un engagement de durée déterminée est ainsi passé de 17 260 en avril 2025 à 14 892 en janvier 2026. Les contraintes budgétaires et les suppressions de postes ont pesé sur le moral du personnel, les demandes d'appui augmentant par ailleurs plus rapidement que les moyens disponibles.

93. Dans un contexte d'incertitude, l'UNICEF s'est efforcé de renforcer le sentiment de sécurité psychologique et le bien-être de son personnel, ainsi que les capacités de ses dirigeants. Des données plus fiables sur les effectifs et une meilleure compréhension de la situation ont permis d'améliorer la prise de décision. Des actions ciblées de communication interne et de dialogue ont aidé le personnel à traverser ces périodes de transition.

94. Les progrès en matière de parité des genres se sont poursuivis, preuve d'un engagement constant en faveur de l'équité et de l'inclusion. Il a ainsi été constaté que les femmes représentaient 50,1 % des effectifs et comptaient pour 49,6 % des cadres supérieurs, soit le plus haut niveau atteint depuis trois ans pour cette catégorie de personnel. L'UNICEF a rempli ou dépassé 89 % (16 sur 18) des objectifs de référence fixés dans le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes.

95. Dans le cadre du pouvoir conféré à la Directrice générale de créer des postes hors classe en fonction des besoins et de les financer au moyen de l'enveloppe budgétaire institutionnelle approuvée, quatre postes hors classe supplémentaires nets ont été approuvés en 2025. Tous étaient situés au siège et trois d'entre eux étaient de nature temporaire et visaient à répondre à des besoins à court terme. Concrètement, cette mesure s'est traduite par une augmentation nette de deux postes de directeur (D-2) et de deux postes D-1, portant le total de postes hors classe à 144 (1 Secrétaire générale adjointe, 4 Sous-secrétaires généraux, 43 D-2 et 96 D-1).

IV. Perspectives

96. Les enfants d'aujourd'hui grandissent dans un monde de plus en plus instable, marqué par une situation géopolitique fragmentée, l'escalade des conflits, l'aggravation des crises climatiques et environnementales et l'évolution rapide de la technologie. Ces bouleversements simultanés déstabilisent les sociétés, exacerbent la pauvreté et sont à l'origine de déplacements de population et de violences. Dans bien trop d'endroits, les droits des enfants sont bafoués, tandis que les violations graves commises dans le cadre des conflits armés ne cessent d'augmenter d'année en année.

97. Dans le même temps, les dispositifs destinés à protéger les enfants sont mis à rude épreuve. L'affaiblissement du multilatéralisme, le sous-financement des services publics et l'effondrement du financement du développement limitent la capacité de la communauté internationale à réagir. Les possibilités offertes par les progrès technologiques – allant de l'intelligence artificielle aux neurotechnologies – ne font toujours pas l'objet d'une réglementation uniforme, tandis que la crise de la dette continue d'enfermer les enfants des pays les plus pauvres dans un cercle vicieux de privations, alors même qu'il existe des solutions qui pourraient satisfaire certains créanciers tout en augmentant les investissements au service des enfants. Ces derniers sont les principales victimes des défaillances de l'action collective. Or, la baisse des investissements en leur faveur s'accompagne d'un vacillement de la stabilité mondiale.

98. La coopération internationale et l'état de droit demeurent essentiels pour inverser ces tendances. Le système des Nations Unies reste la plateforme d'action collective la plus complète, et l'UNICEF s'efforce de gagner en souplesse et en efficacité et de renforcer l'application du principe de responsabilité, tout en élargissant ses partenariats et en diversifiant ses sources de financement. Toutefois, l'innovation à elle seule ne suffit pas. Les nouvelles solutions de financement ne peuvent se substituer à l'aide publique au développement. Les États Membres doivent à tout prix conserver leur rôle de chefs de file et continuer de se mobiliser sans relâche.

99. Il existe une véritable perspective de sortie. Les enfants d'aujourd'hui – qui sont plus nombreux que jamais auparavant – sont la preuve vivante que le progrès est possible dès lors que la volonté politique s'accompagne d'investissements. Les retombées engendrées seraient à la fois immédiates et pérennes : l'achèvement universel du cycle d'enseignement secondaire, qui ne nécessiterait que 1,53 dollar par jour et par adolescente, pourrait faire croître les économies en développement de 10 % d'ici à 2030[14], tandis qu'une action climatique résolue pourrait permettre à 175 millions de personnes de sortir de l'extrême pauvreté d'ici à 2050[15].

100. Cependant, les risques liés à l'inaction sont tout aussi évidents. En l'absence d'efforts immédiats pour désamorcer les conflits, faire respecter le droit international et remédier aux causes profondes de la pauvreté et de l'instabilité, les souffrances endurées par les enfants ne feront que s'aggraver et se multiplier. Peu importe le niveau d'efficacité atteint, rien ne pourra compenser un manque de ressources ou de volonté politique.

101. Les pays doivent prendre des mesures décisives, en investissant dans les structures dont dépendent les enfants, en apprenant les uns des autres et en collaborant face aux crises communes. Des outils existent. Les solutions sont à portée de main. Ce qu'il faut à présent, c'est la volonté d'agir.

[14] UNICEF, « Adolescent Girls: The investment case » (Les adolescentes : un investissement rentable), 2023, p. 1.

[15] UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2025*, p. 42.

102. Les enfants ne peuvent plus attendre. Les décisions prises aujourd'hui détermineront non seulement leur avenir à eux, mais aussi celui que nous partageons tous.

V. Projet de décision

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* du rapport annuel de la Directrice générale de l'UNICEF pour 2025 ainsi que du rapport sur l'application du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 ; du rapport sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies ; de la présentation des fonctions et des organes de contrôle indépendants de l'UNICEF ; du compendium des données et du tableau de bord des résultats ;

2. *Décide* de transmettre au Conseil économique et social les rapports susmentionnés ainsi qu'un résumé des observations et orientations qu'il a formulées ;

3. *Prend note* du rapport de l'UNICEF sur les recommandations du Corps commun d'inspection, y compris les réponses de l'administration aux cinq recommandations formulées par celui-ci qu'il est appelé à examiner.